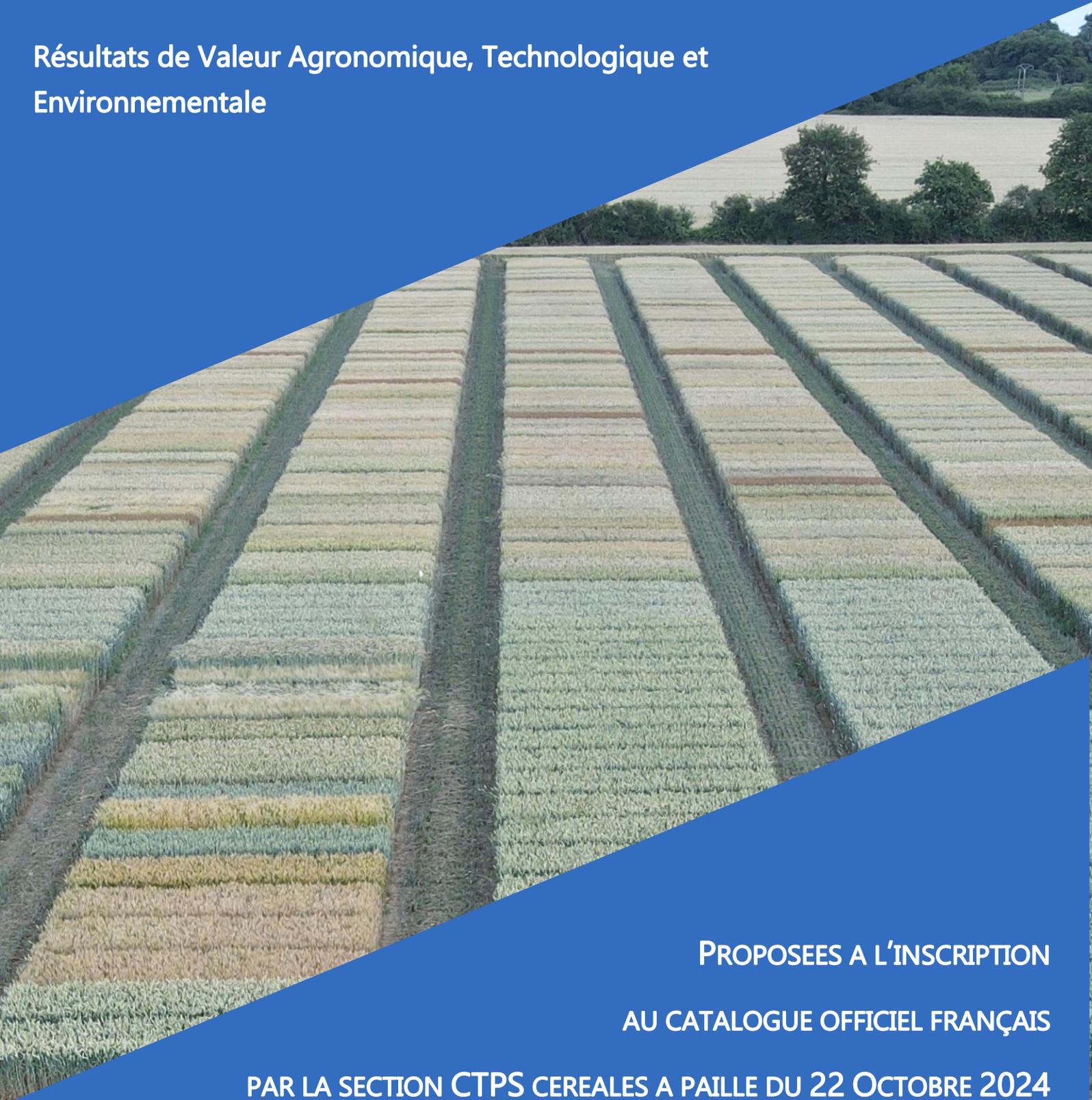


# LES NOUVELLES VARIETES D'AVOINE D'HIVER

Résultats de Valeur Agronomique, Technologique et  
Environnementale



PROPOSEES A L'INSCRIPTION

AU CATALOGUE OFFICIEL FRANÇAIS

PAR LA SECTION CTPS CEREALES A PAILLE DU 22 OCTOBRE 2024



**GEVES**  
Expertise & Performance

## Sommaire

<b>Les éléments fournis.....</b>	<b>3</b>
<b>Liste des nouvelles variétés d’Avoine d’hiver proposées à l’inscription sur la liste A du catalogue officiel en octobre 2024.....</b>	<b>3</b>
<b>Les études VATE conduites pour l’inscription au catalogue.....</b>	<b>4</b>
2 grands types d’essais sont mis en place :.....	4
Cartes des réseaux d’essais.....	5
<b>Légendes et échelles utilisées.....</b>	<b>6</b>
<b>Caractéristiques des variétés d’Avoine d’hiver proposées à l’inscription sur la liste A du catalogue officiel en octobre 2024.....</b>	<b>7</b>
<b>Résultats de rendements des nouvelles variétés.....</b>	<b>8</b>
Rendements observés durant les 2 années d’études.....	8
Nuisibilité maladies.....	9
<b>Valeurs d’usage des nouvelles variétés.....</b>	<b>9</b>
Protéines.....	9
Teneur en amande.....	10
<b>Pour plus d’informations.....</b>	<b>11</b>

## Les éléments fournis

- ◆ **La liste des variétés proposées à l’inscription** sur la liste A du catalogue officiel français à la date de parution du document par la section céréales à paille du [Comité Technique Permanent de la Sélection des plantes cultivées](#) (CTPS). **L’inscription des variétés sera actée par la publication au Journal Officiel d’un arrêté du Ministère chargé de l’Agriculture.**
- ◆ **Les principaux résultats de Valeur Agronomique, Technologique et Environnementale (VATE)** obtenus lors des examens d’inscription. Ces résultats reflètent les conditions agroclimatiques des années considérées. Pour d’autres années et d’autres conditions de production, ils seraient ou pourraient être sensiblement différents. Pour les résistances vis-à-vis des maladies, les résultats ne peuvent s’appliquer que pour les races et conditions d’infestation des maladies prises en compte à l’époque des tests. **Ces résultats ne peuvent servir de garantie de résultat.**

Toute réutilisation de ces données est soumise au respect des dispositions prévues aux [mentions légales/CGU](#) et dans les conditions de la licence ouverte Etalab 2.0.

Sont à mentionner a minima :

- que les données ont été obtenues dans le cadre de l’expérimentation du CTPS,
- leur source en faisant figurer « **Source CTPS/GEVES** » et ajoutant si possible le lien vers les données
- leur caractère dépendant des conditions et années d’expérimentation,
- ainsi que, le cas échéant, la nature du recalcul effectué à partir des données CTPS/GEVES.

## Liste des nouvelles variétés d’Avoine d’hiver proposées à l’inscription sur la liste A du catalogue officiel en octobre 2024

Type	Dénomination	Référence obtenteur	Obtenteur	Mainteneur
Lignée	<b>RGT Nacre</b>	RV 22006	RAGT 2n (FR)	RAGT 2n (FR)

# Les études VATE conduites pour l'inscription au catalogue

La décision d'admission VATE est prise en considérant l'ensemble des caractéristiques importantes de la variété pour la filière. Une variété est inscrite si son rendement moyen obtenu durant les 2 années d'évaluation, exprimé par rapport à des témoins, est supérieur ou égal à un seuil déterminé par sa valeur technologique, son comportement vis-à-vis des bioagresseurs et d'autres facteurs de régularité du rendement.

Tous les éléments relatifs aux règles d'inscription sont présentés au sein du [Règlement Technique d'Examen](#).

Les variétés sont évaluées au sein de réseaux d'essais, gérés par le GEVES, auxquels participent le GEVES, INRAE (Institut National de la Recherche Agronomique), l'UFS (Union Française des Semenciers), Arvalis - Institut du Végétal, des coopératives et négoce agricoles ainsi que d'autres acteurs de la filière. Les protocoles d'expérimentation et listes de témoins en vigueur pour la campagne en cours sont consultables sur le [site du GEVES](#).

## 2 grands types d'essais sont mis en place :

Un réseau de 14 sites d'expérimentation représentatifs des zones de culture de l'Avoine d'hiver permet d'évaluer le rendement et un certain nombre de caractères (précocité, résistance à la verse et aux maladies...) et de fournir des échantillons pour l'appréciation de la valeur d'utilisation.

Les variétés sont testées dans les modalités suivantes :

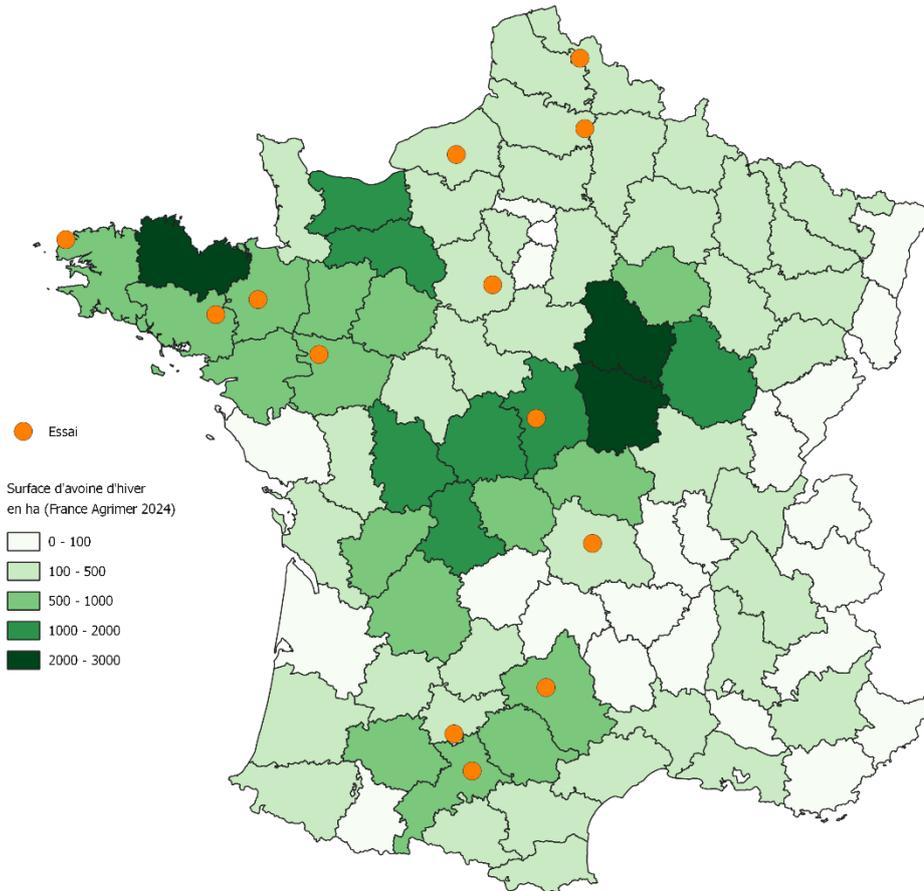
- sans traitement fongicide en végétation,
- avec traitement fongicide en végétation.

Seule la modalité sans traitement fongicide en végétation est utilisée pour le calcul de la cotation rendement.

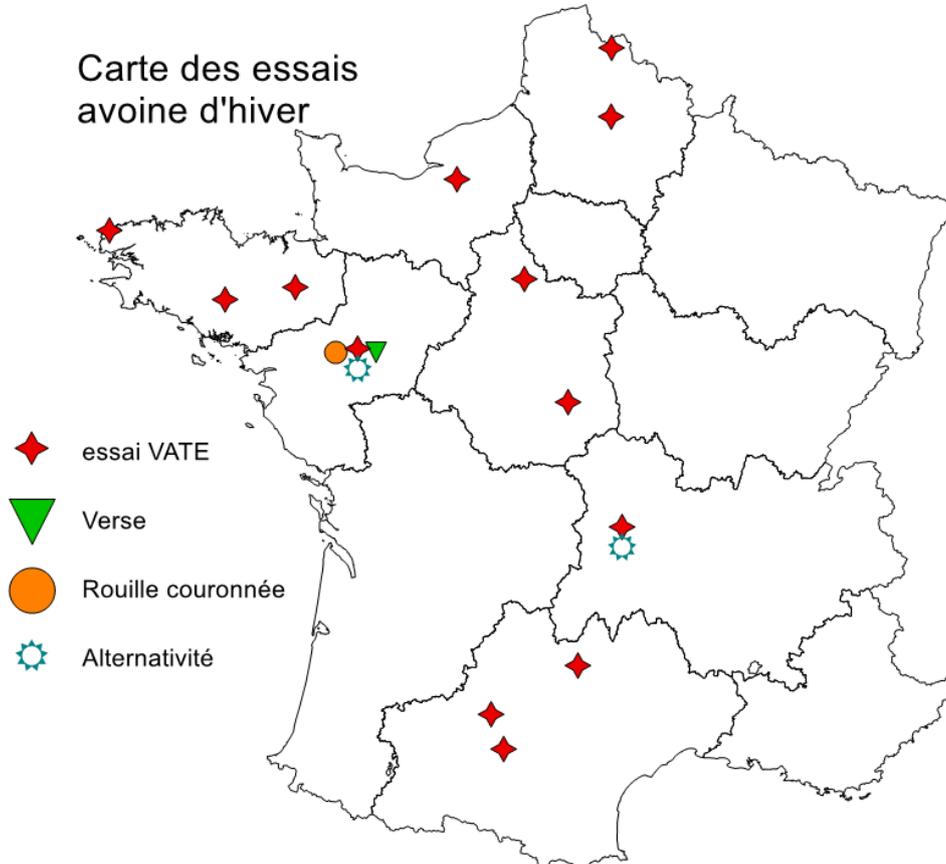
Par ailleurs, des essais implantés dans des conditions spécifiques (conduite et/ou conditions pédoclimatiques particulières, inoculation de pathogènes) permettent d'évaluer plus précisément les résistances aux bioagresseurs et les caractéristiques physiologiques des variétés :

- Alternativité : 2 essais/an,
- Résistance à la verse : 1 essai/an,
- Rouille couronnée : 1 essai/an

## Cartes des réseaux d'essais



### Carte des essais avoine d'hiver



## Légendes et échelles utilisées

<u>Rendement</u>	Exprimé en q/ha à 15% de teneur en eau
<u>Cotation rendement</u>	Exprimée en % des variétés témoins sur l’ensemble des essais.
<u>Poids spécifique</u>	Exprimé en kg/hl, valeur mesurée et corrigée des effets années
<u>Teneur en protéines</u>	Exprimée en %, valeur mesurée en laboratoire par technologie NIRS
<u>Teneur en Amande</u>	Exprimée en pourcentage du poids du grain brut après décorticage, valeur mesurée par NIRS
<u>Alternativité</u>	Note de 1 à 9 (1 : très hiver, 9 : printemps)
<u>Précocité à épiaison</u>	Note de 1 à 9 (4.5 : très tardif, 8 : ultra-précoce)
<u>Hauteur des plantes</u>	Note de 1 à 9 (1 : très courte, 9 : très haute)
<u>Maladies, accidents</u>	Note de 1 à 9 (1 : très sensible, 9/R : résistant, T : tolérant)
<u>LI ; HYB</u>	Type variétal (LI : lignée, HYB : hybride)
<u>(Note)</u>	Note à confirmer car établie sur un nombre de données réduit
<u>T ; T*</u>	T : témoin de rendement et/ou de qualité ; T* : témoin bioagresseurs (non utilisé pour la cotation rendement) ; P : variété en post-inscription implantée dans le cadre du réseau fusionné Arvalis/GEVES
<b><i>Boîte à moustaches (Box plot)</i></b>	
<u>Croix</u>	Moyenne
<u>Ligne centrale</u>	Médiane

## Caractéristiques des variétés d’Avoine d’hiver proposées à l’inscription sur la liste A du catalogue officiel en octobre 2024

	Type variétal	Couleur du grain	Cotation rendement	Qualité technologique			Caractéristiques physiologiques				Résistances aux bioagresseurs	
			Cotation d’inscription (% témoins NT)	Protéines	Poids spécifique	Teneur en Amande	Alternativité	Précocité épiaison	Hauteur	Résistance Verse	Oïdium (feuilles)*	Rouille couronnée*
<b>RGT Nacre</b>	<b>Lignée</b>	Blanche	<b>127.8</b>	4.5	7	6.5	3	6	5	5.5	-	8

Entre parenthèses ( ) : note à confirmer, établie sur un nombre de données réduit

- : note non publiée faute de données suffisantes

\*Attention aux risques de contournements

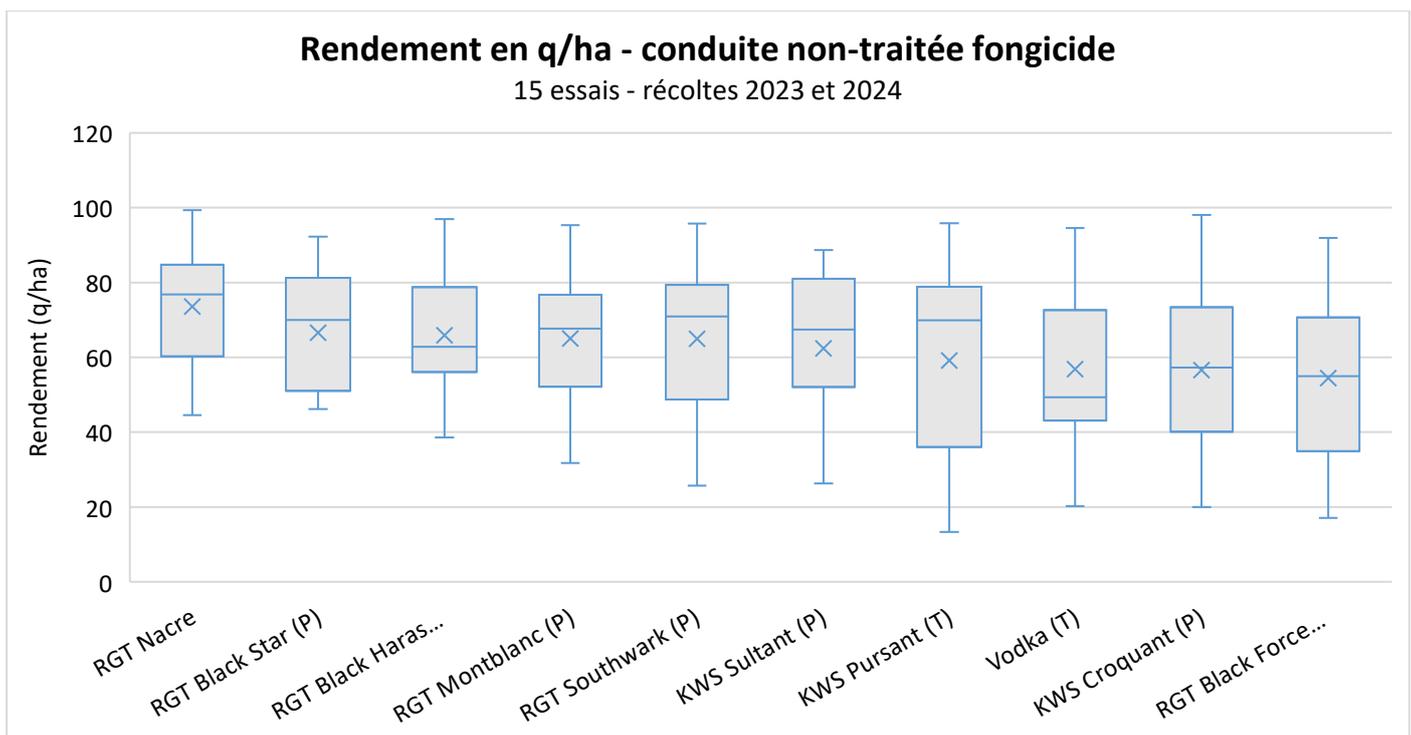
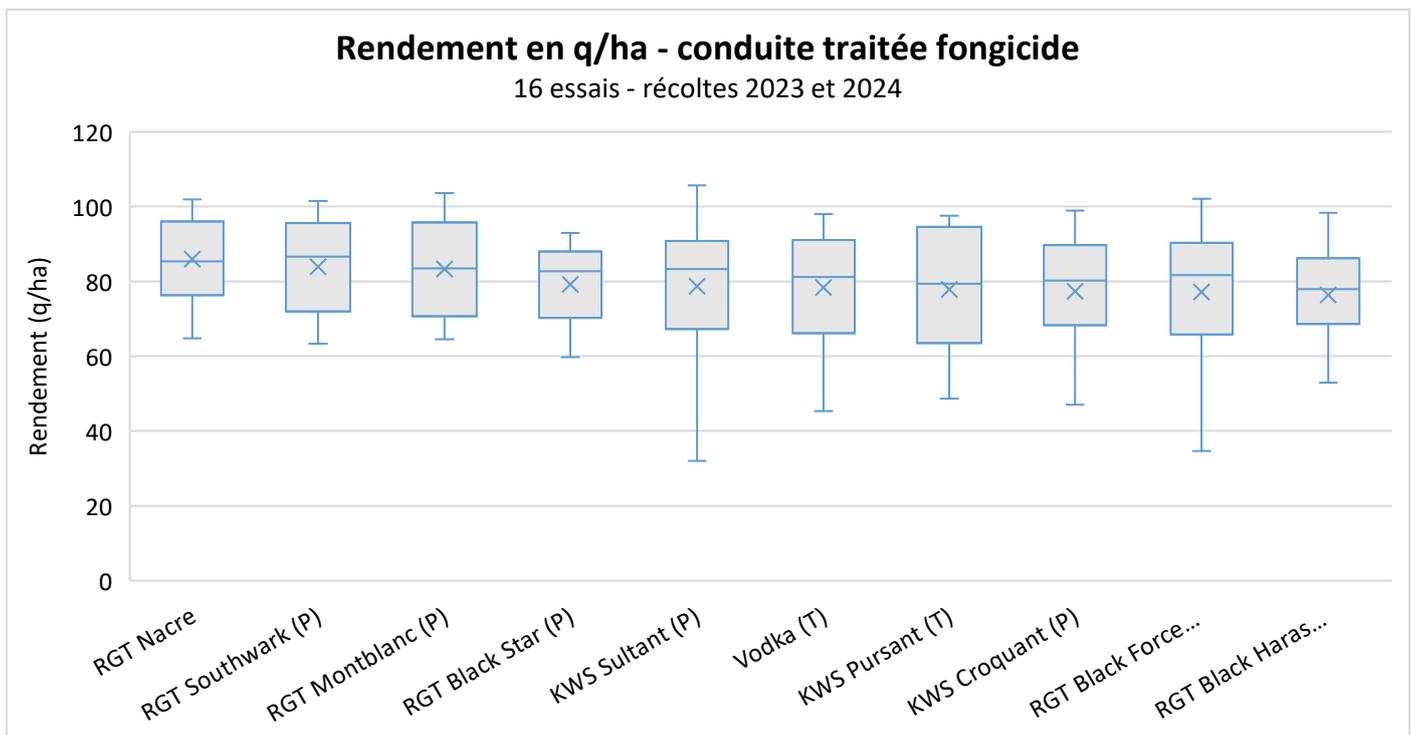
Le témoin rendement de référence est constitué pour les récoltes 2023 et 2024 des variétés : KWS Pursant, RGT Black Harass, Vodka



## Résultats de rendements des nouvelles variétés

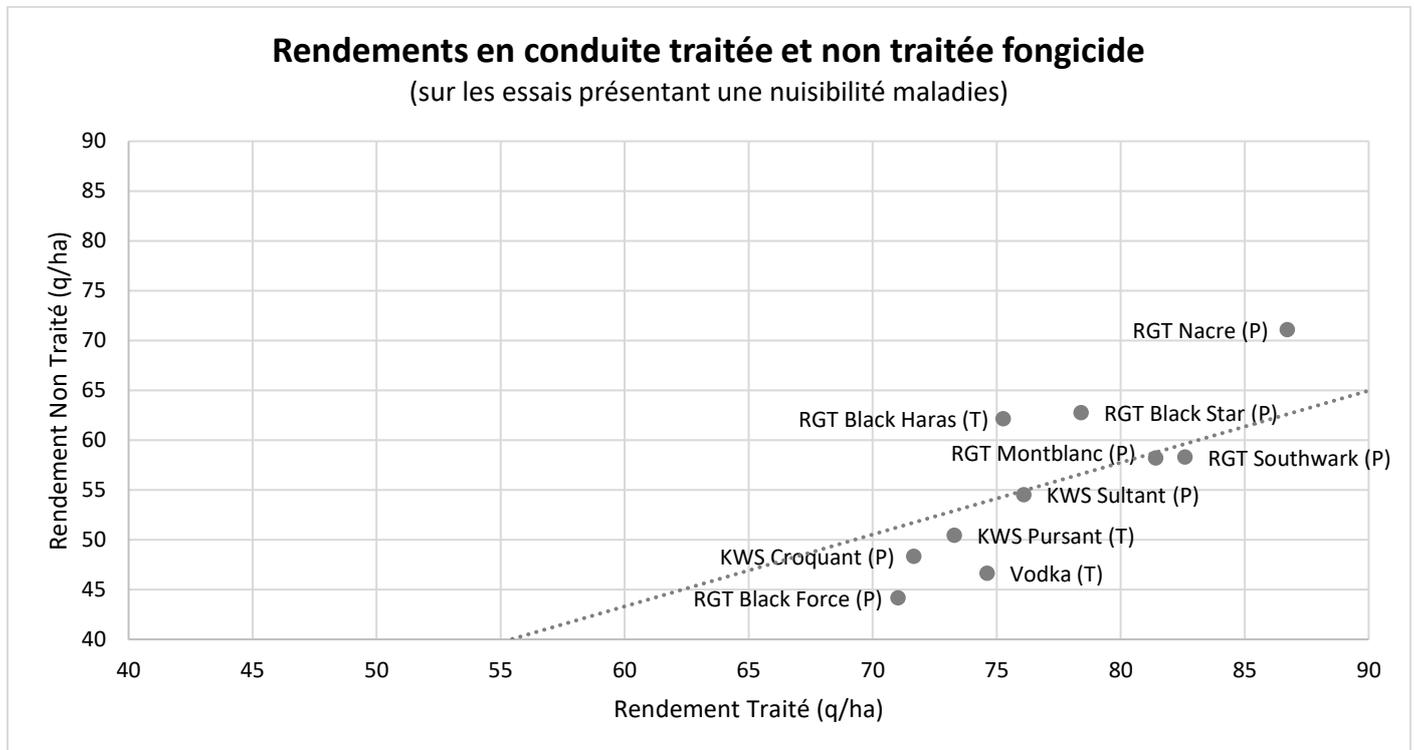
### Rendements observés durant les 2 années d'études

Les graphiques ci-après représentent la distribution des résultats de rendements en q/ha pour chacune des conduites (Traitée et non Traitée fongicide). Les essais validés pour les récoltes de 1ère et de 2<sup>ème</sup> année des études officielles y sont représentés. Un essai peut être validé sur une seule conduite ou sur deux conduites.



## Nuisibilité maladies

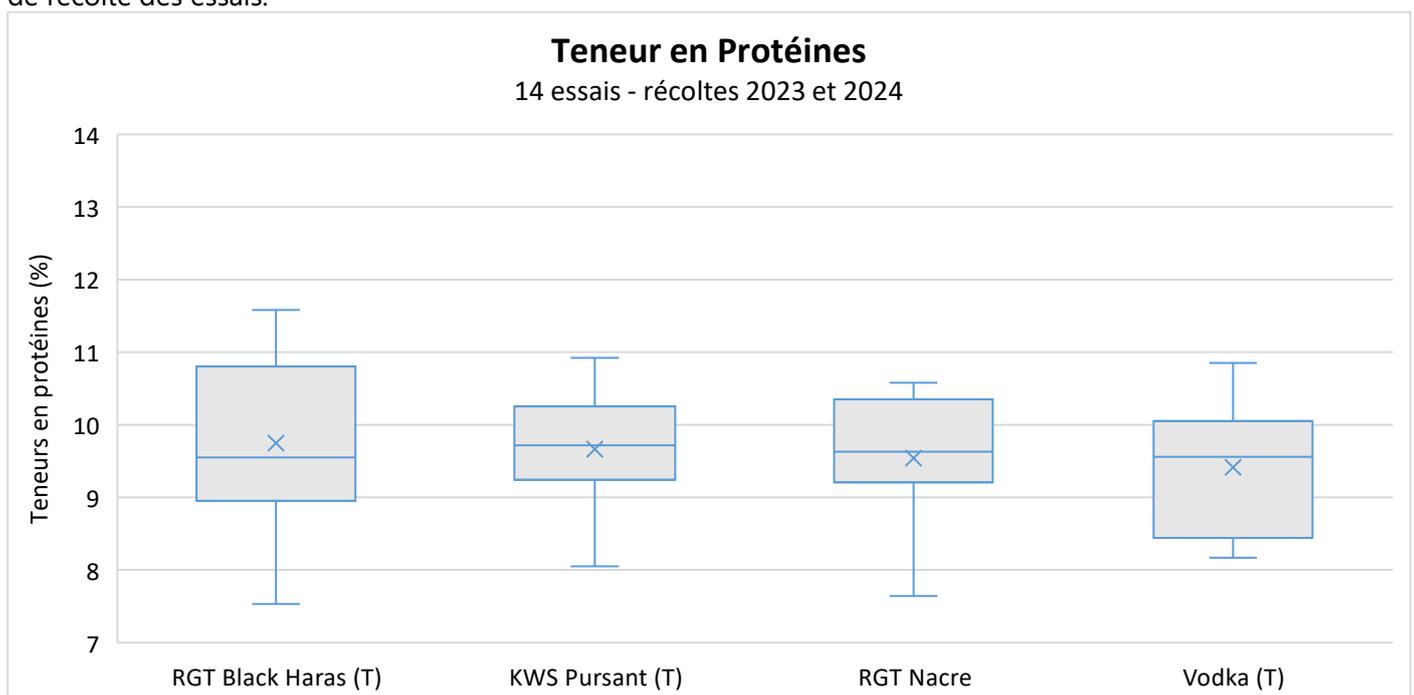
Le graphique ci-dessous est basé sur les résultats des essais présentant un écart entre les modalités traitées et non-traitées fongicide de 5 q/ha minimum. Par rapport aux autres variétés, celles se situant au-dessus de la droite se distinguent par un meilleur comportement en condition non-traitée fongicide.



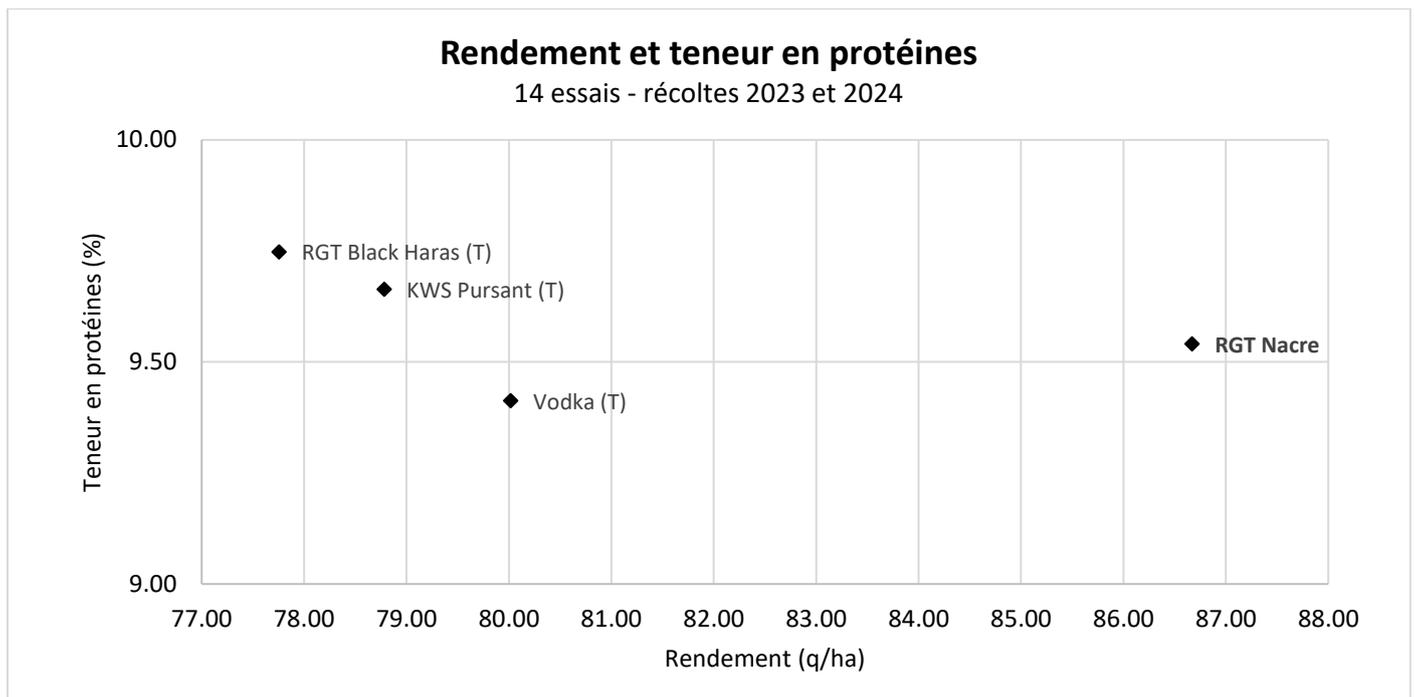
## Valeurs d'usage des nouvelles variétés

### Protéines

Le graphique ci-après représente l'ensemble des données de teneurs en protéines mesurées sur les échantillons de récolte des essais.

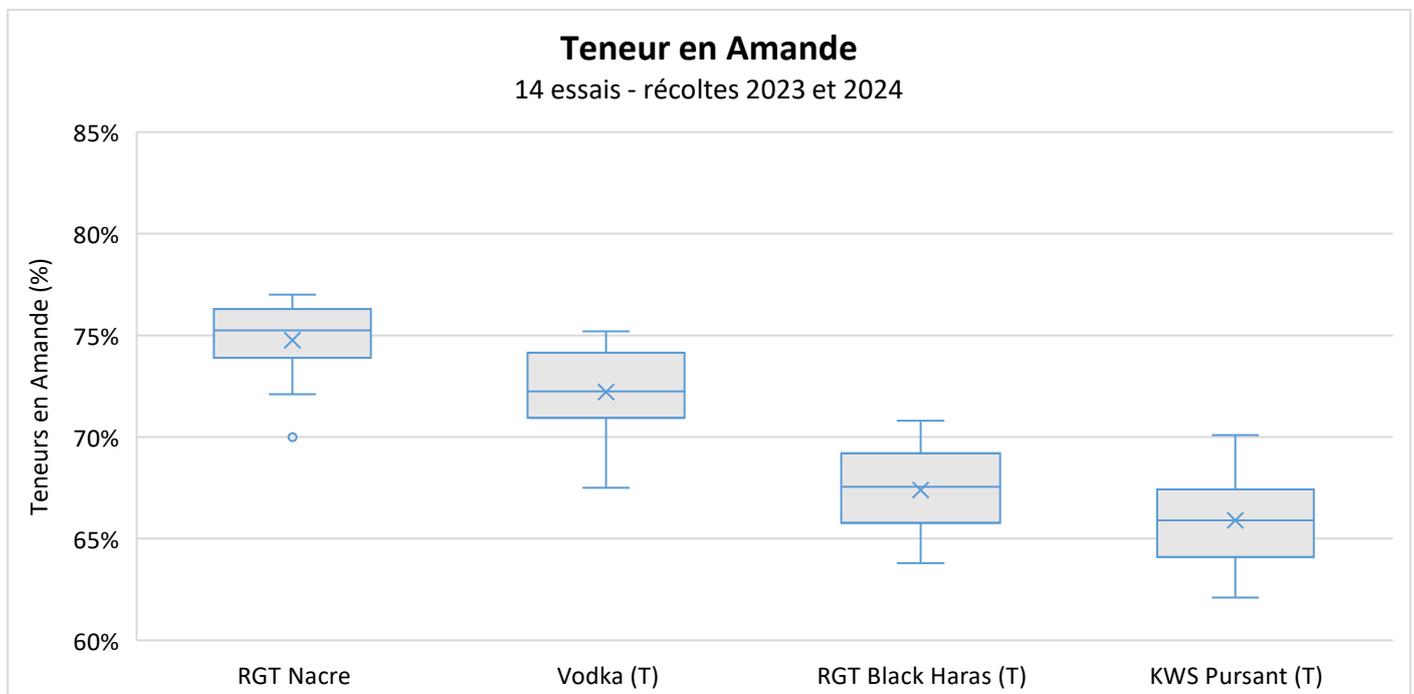


Ce graphique représente pour chaque variété la moyenne des rendements en condition traitée fongicide et des teneurs en protéines obtenues sur les essais analysés pour la teneur en protéines.



## Teneur en amande

Le graphique ci-après représente l'ensemble des données de teneur en amande mesurées sur les échantillons de récolte des essais.



## Pour plus d'informations

---



GEVES  
25, rue Georges Morel  
CS 90024  
49071 BEAUCOUZE Cedex France  
Tél. 33 (0)2 41 22 86 00 - Fax 33 (0)2 41 22 86 01  
<https://www.geves.fr>



Anne-Lise Corbel, Responsable DHS et Secrétaire Technique de la Section CTPS Céréales à paille  
[anne-lise.corbel@geves.fr](mailto:anne-lise.corbel@geves.fr)  
Louis-Marin Bossuet, Responsable VATE Avoine  
[louis-marin.bossuet@geves.fr](mailto:louis-marin.bossuet@geves.fr)  
Jean-Philippe Maigniel, Responsable Bioagresseurs Céréales à paille  
[jean-philippe.maigniel@geves.fr](mailto:jean-philippe.maigniel@geves.fr)



Retrouver les protocoles, règlements techniques et plaquettes de résultats par année :  
<https://www.geves.fr/acces-documents/>

Effectuer une recherche dans le catalogue des variétés inscrites :  
<https://www.geves.fr/catalogue/>